



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/concours-d-oeuvres-video-delegue.html>

Concours d'oeuvres vidéo (Délégué général aux droits de l'enfant et RTA)

- Actualités -

Date de mise en ligne : vendredi 11 mai 2012

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Le Délégué général aux droits de l'enfant et RTA organisent un concours d'oeuvres vidéo. Un projet pour, par et avec les enfants et les jeunes, tout en images !

Comment participer :

Pourront participer au concours toutes les oeuvres vidéo déjà existantes (aucune production nouvelle tournée pour la circonstance ne sera acceptée). Ces « mini films » devront traiter de manière générale ou spécifique des questions concernant l'enfance et/ou la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles et avoir un lien, proche ou lointain, avec la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

Les productions sont à envoyer, sur support DVD (2 exemplaires), à l'adresse postale du Délégué général, 11-13 rue des Poissonniers boîte 5 - 1000 Bruxelles avant le 29 mai 2012.

Un prix d'un montant de 1000 euros sera décerné au vainqueur de la compétition et deux autres prix de 500 euros pour les deux suivants. Les dix meilleurs films bénéficieront d'une diffusion, à durée indéterminée, dans l'onglet « Productions extérieures » du v-log « enlignedirecte.be » et permettront ainsi de mettre en évidence des projets originaux, de bonnes pratiques, des idées positives et constructives au coeur des mondes de l'enfance et de la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles.

La cérémonie de remise des prix se tiendra au cinéma « Le Vendôme », chaussée de Wavre 18 à 1050 Bruxelles, le mardi 5 juin à partir de 13h30 en présence des lauréats.